





Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY







PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN - MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA / MEM)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

DEUXIEME TRIMESTRE 2023

(Période d'activité du 01 avril au 30 juin 2023)

La mission s'est déroulée du Lundi 11 juillet 2023 au vendredi 14 juillet 2023

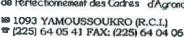
> Supervisé par Le comité d'audit interne

L'équipe d'audit interne était composée de :

M. DJEHA Kouadjalain Josué (auditeur interne en chef)

M. ADOU Arsène (auditeur)

V 79 ABIDJAN (R.C.I.) ☎ (225) 44 42 88 FAX: (225) 44 51 67



SOMMAIRE

	RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSIONLA MISSION : Travaux menés par l'audit interne	
	1 -La passation des marchés	
	2 -La gestion financière	
	3 -La gestion budgétaire	4

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Deuxième trimestre 2023

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au deuxième trimestre de 2023 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA-MEM.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA- MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

I. RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons, par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA- MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés.

II. LA MISSION: Travaux menés par l'audit interne

1. La passation des marchés

Nous avons procédé à l'audit des marchés, pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin 2023.

Les travaux d'audit ont consisté à :

- vérifier que les acquisitions sont faites conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Structure Chargée des Marchés Publics et transmis à l'AFD pour information.
- vérifier que tout marché soit inscrit au préalable dans le plan de passation des marchés sous peine de nullité

Da

Constat:

L'audit interne a constaté qu'aucun marché n'a été enclenché au cours du deuxième trimestre 2023. Le Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) et le Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'exercice 2023 a reçu l'ANO de l'AFD le 29 mars 2023, ce qui a entrainé le retard dans l'exécution des activités du projet.

2. La gestion financière

RESSOURCES DURABLES

L'audit interne a relevé, dans la comptabilité du projet CEA - MEM du deuxième trimestre 2023, un solde débiteur de deux cent quatre-vingt-quinze millions cent trente un mille neuf cent soixante-trois francs CFA (295 131 963 F CFA) dans le compte « 121000 » intitulé report à nouveau créditeur.

La procédure comptable du projet CEA indique que le compte de résultat présente les ressources financières (subventions) destinées à financer les charges de fonctionnement de l'exercice, à l'exclusion des investissements. Compte tenu de ce que le Projet CEA n'a aucune activité propre génératrice de revenu, le solde de ce compte correspond à la prise en charge des dépenses enregistrées en classe 6 au cours de l'exercice 2022.

ACTIFS IMMOBILISES

L'audit a consisté à:

- demander le détail du montant des acquisitions de l'exercice, inscrit dans les états financiers ;
- vérifier le détail du montant des acquisitions de l'exercice avec les factures ou toutes autres pièces justificatives ;
- vérifier les titres de propriété du projet CEA-MEM en ce qui concerne le matériel de transport.

L'audit n'a pas constaté d'acquisition au cours du deuxième trimestre de l'année.

TIERS

L'audit a consisté à:

- demander le détail du solde fournisseurs :
- demander les analyses des comptes fournisseurs ;
- vérifier que les soldes des analyses de compte correspondent aux soldes comptables ;
- pointer le détail des comptes fournisseurs avec les pièces justificatives ;
- vérifier les règlements des factures sur l'exercice suivant ;
- si écritures d'Opérations Diverses, obtenir les explications nécessaires.

L'audit n'a pas relevé d'éléments nouveaux, inscrits dans le compte comptable « 4496 » intitulé « autres subventions reçues », et constitutifs des revenus générés durant la période.

De

TRESORERIE

L'audit a consisté à:

- demander le détail du solde :
- obtenir les états de rapprochements bancaires et vérifier qu'ils ont été correctement établis ;
- pointer le solde du grand livre banque de fin de période avec le solde départ sur l'état de rapprochement du côté du projet ;
- pointer le solde du relevé bancaire de fin de période avec le solde départ sur l'état de rapprochement bancaire du côté de la banque ;
- additionner l'état de rapprochement (éléments débit et éléments crédit du côté de la banque et du coté du projet) ;
- vérifier que le solde final de l'état de rapprochement bancaire côté projet est identique au solde final de l'état de rapprochement bancaire côté banque ;

L'audit interne a relevé dans la comptabilité du projet CEA-MEM les détails ci-dessous :

Intitulés des comptes	Solde comptable en F CFA	
COMPTE INDICATEURS DE PERFORMANCE – TRESOR	- 30 511 029 (solde créditeur)	
GENERATEUR DE REVENUS-BNI	89 751 114	

L'unité de gestion a indiqué que le solde créditeur du compte « indicateurs de performance » est dû à l'indisponibilité de la trésorerie pour faire face aux dépenses de carburants, frais divers, de voyages et de missions engagées sur la période.

CHARGES ORDINAIRES

L'audit a consisté à :

- demander le détail du solde :
- pointer le détail du solde avec les factures ou autres pièces justificatives c'est-à-dire les frais de mission rapproché avec le rapport de mission , TDR et Ordre de Mission.

Nous n'avons pas d'observation significative à formuler à l'issue de nos travaux de revue des dépenses du projet.

3. La gestion budgétaire

L'audit de la gestion budgétaire consiste à connaître, analyser les écarts et mettre en place des mesures correctives.

L'audit interne n'a pas d'observation significative à formuler à l'issue de nos travaux de revue des dépenses du projet. Nous n'avons pas relevé de dépenses inéligibles aux financements du bailleurs.

BK

Conclusion:

Les résultats des travaux d'audit menés au cours de la période visée par le présent rapport ont montré que, de manière générale, les contrôles et procédures internes fonctionnent correctement. L'audit n'a pas décelé d'anomalie.

Yamoussoukro, le 18 juillet 2023

Le rapporteur et auditeur interne principal

DJEHA Kouadjalain Josué